



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Centraco-Un-fut-de-dechets-nucleaire-prend-feu>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Centraco : Un fut de déchets nucléaires prend feu à l'usine de Marcoule**

26 mai 2020

France : Centraco : Un fut de déchets nucléaires prend feu à l'usine de Marcoule

Le 9 mai 2020, un colis de déchets radioactif a pris feu alors qu'il était bloqué dans le sas d'un four incinérateur de l'usine Centraco, sur le site de Marcoule (Gard). Un problème matériel, un volet qui reste bloqué et empêche le colis d'entrer dans le four, qui s'est déjà produit plusieurs fois est à l'origine de l'incendie. Un autre fut de déchets radioactifs était bloqué dans le sas au dessus du premier. Il n'a heureusement pas pris feu. Les systèmes d'extinction ont été déclenchés - d'abord aspersion du sas à l'eau lors d'atteinte du seuil de températures défini comme "haut", puis à l'azote lors d'atteinte du seuil "très haut". Mais ils n'ont pas permis de maîtriser l'incendie : ni l'eau ni l'azote n'ont pu éteindre le feu de matières radioactives. Il a fallu utiliser un extincteur manuel, et donc exposer le personnel à une situation très dangereuse.

Aucune communication de l'exploitant de l'installation Centraco, anciennement Socodéi devenu Cyclife France, qui n'est autre qu'une filiale d'EDF spécialisée dans le traitement et le conditionnement des déchets faiblement radioactifs. C'est par l'Autorité de sûreté nucléaire que l'information a été diffusée 15 jours après les faits. Faits qui ne sont malheureusement pas nouveaux. En effet, en 2013 [l'explosion d'un four en fusion](#) dans cette même installation avait causé la mort d'un travailleur et blessé 4 autres (dont un grièvement). La société de conditionnement des déchets et effluents nucléaires a été condamnée pour ne pas avoir respecté les règles de fonctionnement de son installation. Le tribunal correctionnel a aussi condamné la Socodéi à 90 000 euros d'amende et 170 000 euros de dommages et intérêts en 2018 pour homicide et blessures involontaires.

Pourtant, les problèmes et les risques persistent dans cette usine. Durées d'[entreposages de déchets nucléaires](#) dépassées en 2015, problèmes répétés d'introduction des déchets dans le four d'incinérations... **L'exploitant ne semble pas avoir pris la mesure des risques générés par sa gestion laxiste de l'installation. Ou nivelle par le bas les actions mises en œuvre pour améliorer la situation dans son usine nucléaire. Quoiqu'il en soit, ses manquements continuent de créer des risques supplémentaires pour les travailleurs, les populations et l'environnement.**

Ce que dit l'ASN :

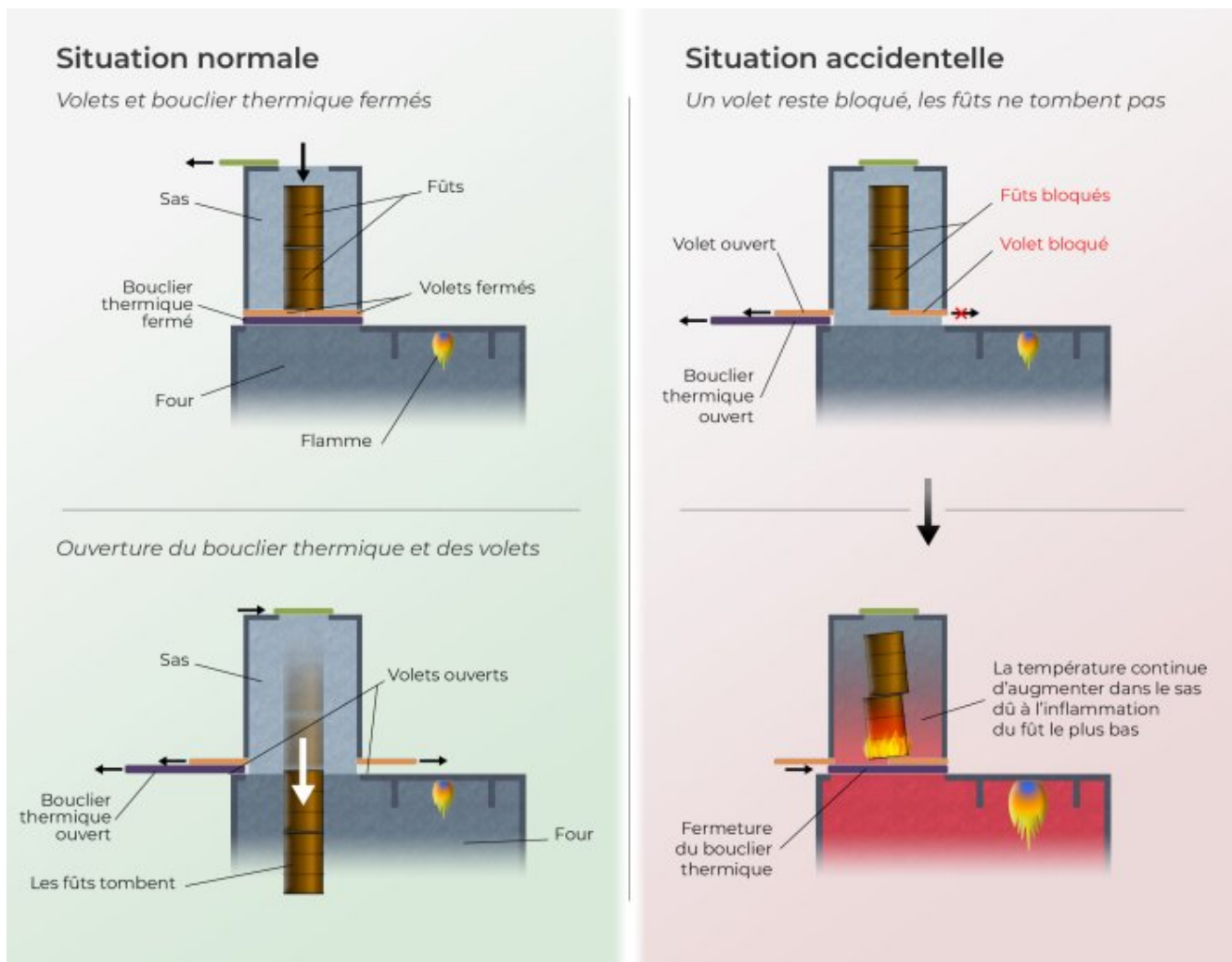
Départ de feu dans le sas d'introduction des déchets du four d'incinération de l'installation CENTRACO

Publié le 26/05/2020

Centre de traitement et de conditionnement de déchets de faible activité (Centraco) - Traitement de déchets et effluents radioactifs - Socodei

Le 12 mai 2020, la société Cyclife France a déclaré à l'ASN un départ de feu sur un colis de déchets en cours d'introduction dans le four d'incinération de Centraco, qui a entraîné la mise en service du système d'aspersion d'eau et du système d'extinction à l'azote du local.

Le four de l'installation Centraco assure l'incinération de déchets incinérables de très faible ou faible activité qui sont issus des activités des installations nucléaires. Des fûts sont introduits dans un sas en amont du four d'incinération. Ce sas est ensuite fermé dans sa partie supérieure avant ouverture, successivement, d'un bouclier thermique et de volets de protection situés dans la partie inférieure du sas, pour l'introduction des fûts dans le four.



Centraco : schema du four d'incineration et description de l'incident

Lors du transfert de deux fûts du sas vers le four le 9 mai 2020, le bouclier thermique a été ouvert correctement mais un des deux volets du sas est resté bloqué, empêchant l'introduction des fûts dans le four. **Après cinq minutes, le bouclier thermique a été fermé manuellement par**

l'exploitant. En contact avec le volet chauffé par le four, **l'un des deux futs s'est enflammé**, provoquant une augmentation de température dans le sas. **Les dispositifs de sécurité incendie ont alors été déclenchés** par l'opérateur conformément aux procédures en place : premièrement, le système d'aspersion d'eau du sas lors de l'atteinte d'une température dite de « seuil haut », et ensuite le système d'extinction à l'azote lors de l'atteinte de la température dite de « seuil très haut ». Le fut non enflammé a été mis en sécurité. **Le feu de l'autre fût n'ayant pas pu être maîtrisé après l'utilisation des dispositifs de sécurité incendie, il a été nécessaire de l'éteindre au moyen d'un extincteur manuel, lequel a été efficace.**

La cause principale de ce départ de feu est un défaut matériel sur les volets.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, les personnes et l'environnement. **La fonction de sûreté liée à la maîtrise du risque d'incendie ayant été affectée à cause d'un défaut matériel, l'ASN le classe au niveau 1** de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

Des problèmes d'ouverture de volets de protection du sas du four d'incinération avaient déjà été déclarés à l'ASN. Ces événements avaient alors été classés au niveau 0 de l'échelle INES.

L'exploitant devra examiner la fiabilité du système d'introduction des fûts dans le four d'incinération, qui a été **à l'origine de plusieurs événements**, et réanalyser le caractère suffisant du programme de maintenance de ce système.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Depart-de-feu-dans-le-sas-d-introduction-des-dechets-du-four-d-incineration>